

La création de ces parcs a pour but de protéger un ensemble d'écosystèmes naturels du pays, qui se complètent dans leur diversité.

En 1954 était créé le Parc national de Niakolo-Koba, administré par le Service des Eaux et Forêts jusqu'en 1967. A la suite de la Convention d'Alger, le septembre 1968, et de la création du parc national de la basse Casamance en 1970, la Direction du Parc National du Niakolo-Koba devenait le Bureau

Les autres paramètres, considérés dans cette étude sont réguliers (températures, transparence et turbidité, alcalinité, vent et ensoleillement) ou saisonniers (pluies et débits fluviaux).

La baisse de salinité constatée de 1978 (16 à 20 ‰) à 1979 (3 à 6 ‰) permet un calcul approximatif des coefficients moyens "d'effet" tenant compte de l'évaporation et des données météorologiques de 1978, qui conduit à

Page 28

P. 29

P. 35

P. 37 (2Doe)

P. 41

P. 43

P. 45

Rapports de l'Une  
sur les sciences de la mer

17

# Les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'ouest : lagunes, estuaires et mangroves

Rapport d'un atelier  
Dakar, 11-15 juin 1979

